



PRESTATION DE SERMENT

Article 98

Liste des pièces à fournir

Nous vous invitons à adresser votre demande de prestation de serment au Bâtonnier du Barreau de Pau en exercice à l'adresse suivante :

Ordre des Avocats de Pau
3 bis rue Gassiot
64000 PAU

Vous joindrez à votre demande les pièces suivantes :

- L'original de la Maîtrise ou du Master.
- L'original du PV de l'examen de déontologie
- La copie intégrale de l'acte de naissance
- Le certificat de nationalité délivré par le Tribunal d'Instance de votre domicile (si retard dans la délivrance de ce document, transmettre une copie couleur de la pièce d'identité recto-verso).
- Un extrait n°3 du casier judiciaire de moins de 3 mois
- 2 photos d'identité avec le nom et le prénom inscrits au verso
- Un curriculum vitae
- Un chèque d'un montant de 500 € libellé à l'ordre de l'Ordre des avocats de Pau